

**VILLE
DE FERRETTE**



(Haut-Rhin)
68480

**Conseil Municipal de
FERRETTE (Haut-Rhin)
SÉANCE DU 29 JUIN 2026**

Nombre de Conseillers Élus	15
Nombre de Conseillers en fonction	15
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	14

Étaient présents : M. Jean ZIPPER Maire ; Mmes, Mrs, Kevin MCKENNA, Cécile CROSSE, Matthieu HEMMERLIN, Emmanuelle RICH Adjoints au Maire ;

Mmes, Mrs, Hugues MARTIN, Sofi MUNOZ, Arabelle MCKENNA, Laurent AUVRAY, Julien MARTIN, Delphine DUVIN, Claire ZIMMERMANN, Marine SABA, Thomas SCHLAEFFLIN, conseillers municipaux.

Absent excusé ayant donné procuration : Virginie SCHAEFFER, conseillère municipale à Cécile CROSSE

Monsieur Jean ZIPPER, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Désignation d'un secrétaire de Séance

Les membres du Conseil Municipal présents désignent Mme Catherine MEISTER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

1. Approbation des Procès-verbaux des séances du 21 mai 2026 et du 05 juin 2026 :

Procès-verbaux des séances du 21 mai 2026 et du 05 juin 2026 adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal:

Annule et remplace la délibération 2026-16 prise le 21 mars 2026

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal.

3. Convention de partenariat relative au fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale entre la commune de Ferrette et l'association Arc@ferrette:

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la convention de partenariat relative au fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale entre la commune de Ferrette et l'association Arc@ferrette.

4. Convention de mise à disposition d'une nacelle automotrice :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la convention de mise à disposition d'une nacelle automotrice

5. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts pour des recettes issues des vente de bois :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office National des Forêts

6. Personnel communal :

6.1 Délibération portant création d'un emploi temporaire de coordinateur de l'Espace de Vie Sociale à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité :

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la délibération portant création d'un emploi temporaire de coordinateur de l'Espace de Vie Sociale à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité.

6.2. Adhésion au CNAS

Annule et remplace la délibération 2026-42 prise le 31 mars 2026

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité l'adhésion au CNAS

7. Chasse communale : adjonction d'un permissionnaire

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à 13 voix pour et une abstention l'adjonction d'un permissionnaire.

8. Acceptation d'un don :

Les membres du Conseil Municipal après délibération accepte à l'unanimité un don.

9. Projet Hôtel de Ville

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité le projet de l'Hôtel de Ville.

L'Ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 21 H 08.